



## NOTE D'INFO N° 34 – JUILLET 2017

### Assemblée des propriétaires 2017

Nous vous avons informé dans la précédente note d'information que notre assemblée prévue le 29 mai n'avait pu se tenir faute de quorum.

Nous vous rappelons donc que l'assemblée est reconvoquée le :

**LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017**

Salle Le Quai 3 - 3 quai Voltaire  
78230 Le Pecq

L'horaire sera confirmé sur la  
convocation.

### Stationnement dans le Domaine durant les mois d'été

Nous vous rappelons que le **stationnement alterné**, en vigueur sur la commune du Pecq, est également appliqué dans notre Domaine.

Aussi, pour faciliter et ne pas gêner la circulation des habitants du Domaine, des camions des éboueurs mais également les véhicules des pompiers, nous vous remercions de bien vouloir **rentrer vos voitures à l'intérieur de votre propriété** dans la mesure du possible, lors de votre départ en vacances.

### Curage du ru 2017

Nous vous informions dans notre note d'info n°33 de juin que le syndicat avait établi un projet de budget supplémentaire de 32.626,00€ pour le curage partiel du ru.

Ce budget, mis en observation au secrétariat de l'ASA du 8 au 23 juin, a été voté par le syndicat lors de sa séance du 27/06/2017.

Pour le recouvrement de cette dépense, non inscrite au budget primitif, le syndicat a également signé 2 rôles :

- 1 rôle concernant les 65 propriétaires riverains du ru, établi selon notre base de répartition pour l'entretien et le curage du ru arrêtée par délibération du syndicat du 4/07/2012.

Les factures liées à ce rôle porteront le titre « Redevance curage partiel du ru 2017 ».

- 1 rôle correspondant à la part ASA, en sa qualité de riverain du ru.

Cette part, due par tous les propriétaires de l'ASA est répartie selon la base de répartition des dépenses de fonctionnement arrêtée par délibération du syndicat le 29/03/2017.

Nous pensons pouvoir effectuer ces travaux de curage en septembre 2017.



## Rappel : Digicode et Interphone aux entrées du Domaine

### Portillon de l'allée des Chasseurs :

Nous avons récemment mis en place pour l'entrée dans le Domaine via ce portillon, un nouveau système d'ouverture par digicode.

La communication du code s'effectue aux propriétaires qui en font la demande par courriel auprès du secrétariat de l'ASA.

### Portail de l'allée de l'Avenir :

Un nouvel interphone situé au niveau du portail de l'allée de l'Avenir a été mis en place il y a deux mois.

Cet interphone vous permet d'être averti d'une visite via le téléphone de votre domicile et d'ouvrir à distance ce portail, **en appuyant sur la touche « 1 » de votre téléphone.**

L'inscription dans le répertoire s'effectue pour les propriétaires qui en font la demande par courriel auprès du secrétariat de l'ASA, en indiquant leur nom, leur adresse et leur numéro de téléphone fixe.

## Permanence du personnel de l'ASA pendant l'été

Le garde est présent tout le mois de juillet et une partie du mois d'août. Le secrétariat reste ouvert tout le mois de juillet.

### **Horaire de permanence du secrétariat :**

9h-12 : mercredi – vendredi

14h-18h : lundi – mardi - jeudi

**Courriel :** [asa.grandchamp@wanadoo.fr](mailto:asa.grandchamp@wanadoo.fr)

**Tel :** 09 79 63 05 63 – 06 70 50 91 28 (garde)

## La sécurité dans le Domaine à l'occasion des vacances

La police municipale avec le renfort de la police nationale assure, à l'intérieur du Domaine, une surveillance discrète de vos demeures, à horaires variables, dans le cadre de l'« **Opération Tranquillité Absences** » tout au long de l'année.

Pour bénéficier de ce service de patrouilles gratuit, il convient de se procurer le formulaire « Opération Tranquillité Absences » disponible en téléchargement sur le site internet de la Ville, à l'accueil de la mairie et au secrétariat de l'ASA. Ce formulaire rempli devra ensuite être renvoyé par courriel à la mairie ou déposé à son accueil, **au moins 48h avant votre départ.**

En outre, quelques précautions importantes telles que faire relever le courrier régulièrement, ne pas laisser de message sur le répondeur téléphonique, peuvent diminuer le risque de cambriolage.

Enfin, pensez à vérifier toutes les fermetures de votre maison notamment les volets, fenêtres, vasistas et ne laissez rien traîner dans le jardin qui pourrait permettre par exemple l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre.

En cas d'urgence, n'hésitez pas à composer le 17 (police secours).

**Le Syndicat souhaite à tous  
un bel été, de beaux moments  
en famille et de belles  
vacances.**

